

« Invitation à la Ferme » : un réseau pour le lait bio

L'histoire d'Invitation à la Ferme démarre en décembre 2014. Jean-Michel Péard, éleveur de vaches laitières en bio, décide de vendre des yaourts produits directement sur sa ferme dans des commerces locaux. Une démarche, « Invitation à la ferme » est lancée, à laquelle s'associent quatre autres fermes, elles aussi en production laitière bio, toutes situées dans le Grand-Ouest. Appuyé par l'Agence Bio, ce réseau se développe pour atteindre 9 fermes adhérentes aujourd'hui. « Invitation à la Ferme a pour objectif de proposer localement et au plus grand nombre des yaourts bio fermiers », explique Corinne Charotte, chargée du marketing pour le réseau. « Et ce, dans un rayon de 90 kilomètres aux alentours des fermes au maximum, en magasins spécialisés, Amap, grande distribution... », poursuit-elle. Les agriculteurs membres du réseau doivent répondre à un cahier des charges précis : tout doit être fabriqué sur place, le lait doit être transformé après la traite et ne pas être modifié, les vaches doivent être nourries à 70% avec de l'herbe, et les arômes utilisés sont bio. En rayon, tous les yaourts du réseau ont un packaging similaire, mais sur chaque paquet, on peut trouver le nom de la ferme productrice et son adresse.

L'intérêt pour les fermes d'adhérer au réseau ? « Elle bénéficie de conseils, de la présence de professionnels spécialisés (un coordinateur, un ingénieur-qualité, une chargée de marketing-communication) et d'une mutualisation, notamment dans les achats », explique Corinne Charotte. Invitation à la Ferme s'adresse aussi aux fermes en voie de conversion en bio, et à celles voulant se lancer dans la transformation de leur lait. Elles sont alors accompagnées dans l'étude du projet jusqu'à la commercialisation.

Aujourd'hui, le réseau comprend 43 salariés, pour 9 exploitations. « Nous avons pour objectif d'atteindre les 50

fermes pour 2018 », commente Corinne Charotte. Et ce, sur tout le territoire national.

Plus d'infos

<http://www.invitationalafirme.fr>